

## Budget : investir grâce à des finances saines

Publié le 23/05/2019 à 09:12

## **Economie**, Saint-Lys

Fort d'un niveau de réalisation des investissements en 2018 jamais atteint depuis de nombreuses années à Saint-Lys, le nouveau budget présenté en conseil municipal a été adopté par les élus dans un contexte de situation financière claire et saine.

Le maire, Serge Deuilhé, a souligné la triple volonté portée par ce budget : une fiscalité stable sans augmentation des impôts grâce, en particulier, à une maîtrise des dépenses de fonctionnement et la recherche de subventions, la poursuite du désendettement de la commune qui permet de faire baisser le poids de la dette et de favoriser l'autofinancement de la commune et enfin, la volonté de lancer, d'accélérer et de réaliser en 2019, une série d'investissements très importants (plus de 5 millions d'euros) qui permettront à Saint-Lys de disposer en 2020 d'équipements sportifs, culturels et associatifs de qualité, à la hauteur des attentes des concitoyens.

Il convient d'ajouter d'importants projets de voirie programmés en liaison avec les actions sur l'assainissement, les déplacements doux et l'enfouissement des réseaux afin d'optimiser les coûts.

Les projets de lien social et de développement économique seront portés et financés avec la même exigence. L'Escalys pour un enrichissement de l'animation de la vie sociale et culturelle de la commune, les projets de rénovation urbaine en lien le nouveau PLU, la sécurité et la modernisation des écoles, le projet de santé accompagné par la municipalité.

Ce budget permet également une augmentation de 8 % du montant global des subventions aux associations qui traduit la volonté de favoriser le lien entre citoyens et le bien-vivre dans notre ville.

Sans oublier de prévoir les études nécessaires pour le Saint-Lys de demain : le centre-ville avec la prise en compte de la déviation, la poursuite de la réhabilitation des bâtiments communaux, la mise en accessibilité, l'évolution des infrastructures sportives.